

Article

***Rapport de l'Enquête sociale générale
de 2007***

Le casse-tête de la retraite : comment s'y retrouver



9 septembre 2008



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada 

Le casse-tête de la retraite : comment s'y retrouver

par Grant Schellenberg et Yuri Ostrovsky

Nul ne saurait planifier son avenir financier sans avoir accès à diverses ressources et compétences. Les renseignements sur les marchés et les placements, tels les indices boursiers, les taux de rendement, les cours des devises et les taux d'intérêt, sont au cœur de notre vie quotidienne. Outre les compétences en littératie et en numératie, qui sont essentielles à quiconque entend filtrer, sélectionner, interpréter et utiliser ces renseignements, il faut désormais compter sur des compétences en gestion financière afin de s'y retrouver parmi tous les choix offerts. Hypothèques, lignes de crédit, comptes de placements, formules de téléphonie cellulaire, plans de location-acquisition ne sont que quelques-uns des produits qui s'accompagnent d'une panoplie d'options souvent déroutantes. À cela s'ajoutent les progrès technologiques. L'exemple le plus éloquent nous en est fourni par les services bancaires et de placements en ligne. Dans un environnement d'une telle complexité, les consommateurs doivent « prendre une part active à la gestion efficace de leurs propres finances »¹.

Pourrai-je compter sur un revenu de retraite suffisant? Telle est la question que se posent les travailleurs âgés avant de quitter leur emploi. Or la réponse à cette question n'a rien de simple. Le cas échéant, ils devront connaître les programmes publics de revenu de retraite et les prestations qu'ils offrent, et aussi pouvoir évaluer les autres sources de revenu assurés par les REER, les régimes de retraite et autres véhicules d'épargne. Là encore, le paysage est complexe, les régimes de pension étant offerts dans une « variété déroutante de formules »².

On s'est grandement intéressé aux ressources financières des Canadiens à l'approche de la retraite, mais on a accordé beaucoup moins d'attention aux « ressources informatives » auxquelles ils peuvent avoir accès. Dans quelle mesure disposent-ils de l'information dont ils ont besoin pour planifier leur retraite? Comprennent-ils les programmes publics de revenu de retraite du Canada? Ont-ils une claire appréciation des prestations qu'ils recevront de leurs pensions? Les auteurs utilisent les données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2007 pour composer un

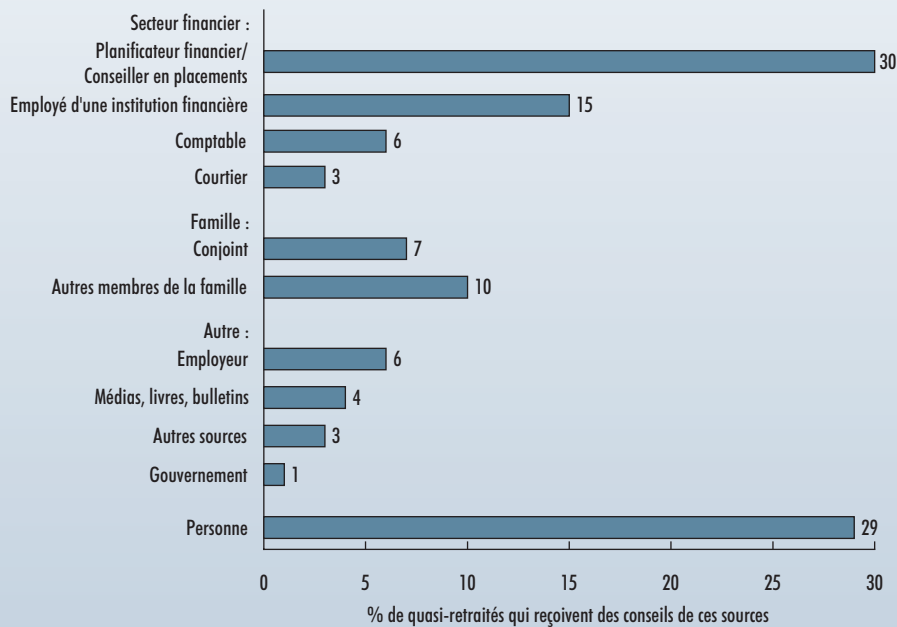
aperçu des ressources informatives des Canadiens non retraités de 45 à 59 ans — que nous appelons ici « quasi-retraités ». (Consulter « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour obtenir une définition exhaustive.)

Le secteur des finances, principale source de conseils en matière de retraite

On a posé aux personnes non retraitées qui ont répondu à l'ESG de 2007 plusieurs questions sur leurs finances et leur perspective de retraite :

- De qui, si c'est le cas, obtenez-vous habituellement des conseils financiers, y compris des conseils sur la planification de la retraite et les programmes de retraite?
- À quel point comprenez-vous les programmes de retraite tels que le RPC, le RRQ ou la Sécurité de la vieillesse? Très bien, plus ou moins bien ou pas du tout?
- Au cours des cinq dernières années, avez-vous obtenu de l'information sur la retraite? Par exemple, discuté avec un conseiller ou assisté à un cours?

Graphique 1 Trois travailleurs quasi-retraités sur dix reçoivent des conseils financiers de planificateurs financiers ou de conseillers en placements



Note : Le total excède 100 %, car les répondants pouvaient donner plus d'une réponse.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

Aucune question ne portait sur la qualité des conseils qu'ils avaient reçus ni dans quelle mesure ils avaient donné suite à ces conseils.

Les résultats de l'ESG de 2007 indiquent que la plupart des quasi-retraités (71 %) reçoivent des conseils d'au moins une source. Souvent, dans à peu près la moitié des cas, il s'agit du secteur des finances, 30 % des quasi-retraités prenant leurs renseignements auprès d'un conseiller en planification financière ou en placements, 15 % auprès d'employés d'une institution financière, 6 % auprès d'un comptable et 3 %, d'un courtier (graphique 1). Environ 17 % d'entre eux reçoivent des conseils financiers de membres de leur famille ou de leurs amis, et 15 % s'informent auprès d'autres sources, notamment les employeurs, les médias, les publications et les gouvernements fédéral et provinciaux. Enfin, 29 % des quasi-retraités déclarent ne recevoir aucun conseil financier d'aucune source. Les répondants pouvant

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Les données de notre étude sont tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2007 de Statistique Canada. La population visée se composait de toutes les personnes de 45 ans ou plus qui résidaient au pays, les habitants du Nunavut, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et les pensionnaires à plein temps des établissements étant exclus.

L'ESG de 2007 utilisait une **définition subjective de la retraite**. Ont été considérées comme retraitées les personnes qui ont dit que leur « activité principale » des 12 derniers mois avait été « la retraite », de même que celles qui ont répondu par l'affirmative à la question suivante : « Avez-vous déjà pris votre retraite d'un emploi ou d'une entreprise? » Il n'a pas été précisé ce que l'on entendait par « retraite ».

Notre analyse des **quasi-retraités** porte uniquement sur les répondants à l'ESG 1) de 45 à 59 ans, 2) qui n'ont jamais pris leur retraite et 3) qui avaient un emploi ou occupé un emploi durant les 12 mois ayant précédé l'enquête.

Selon les données de l'ESG, il y avait 7,2 millions de Canadiens de 45 à 59 ans en 2007. De ce nombre, 80 % des répondants étaient toujours au travail ou avaient récemment occupé un emploi lors de l'Enquête de 2007 et n'avaient jamais pris leur retraite. Pratiquement tous les répondants de ce groupe (plus de 99 %) ont répondu aux questions de l'ESG concernant leurs projets de retraite.

Environ le quart des 45 à 59 ans qui ont été exclus de notre analyse travaillaient lors de l'enquête, mais ont déclaré s'être déjà retirés au moins une fois. (Ils représentaient 4,9 % de l'ensemble des 45 à 59 ans.) Un peu plus du quart avaient quitté la population active et ne travaillaient plus (5,6 % de tous les 45 à 59 ans). À peu près la moitié d'entre eux ne travaillaient plus, mais ont déclaré n'avoir jamais pris leur retraite — la plupart des femmes ayant quitté la population active plus tôt (9,7 % de tous les 45 à 59 ans). Nous n'avons pas fait de correction pour tenir compte d'un éventuel biais d'échantillonnage découlant de l'exclusion des personnes déjà retraitées. Dans l'ensemble, notre échantillon de 9 241 répondants est représentatif d'environ 5,7 millions de Canadiens non retraités de 45 à 59 ans.

indiquer plus d'une option, le total excède 100 %.

Outre les conseils financiers, quelque 45 % des quasi-retraités déclarent s'être préparés et avoir pris des renseignements (ils ont suivi un cours ou communiqué avec un consultant, par exemple) en vue de leur retraite durant les cinq années précédentes³.

Compréhension des programmes publics de revenu de retraite

La plupart des quasi-retraités déclarent avoir une certaine connaissance des programmes publics de revenu de retraite du Canada, environ le cinquième d'entre eux (19 %) disent qu'ils les comprennent « très bien » et environ la moitié (55 %) « plus ou moins bien ». Toutefois, environ le quart (25 %) des quasi-retraités déclarent qu'ils ne les comprennent « pas du tout ».

On observe un certain chevauchement entre les 29 % de quasi-retraités qui ne reçoivent pas de conseils financiers et les 25 % de ceux qui ne comprennent pas les programmes publics de revenu de retraite : 11 % des quasi-retraités ne reçoivent pas de conseils et ne comprennent « pas du tout » ces programmes.

Certains facteurs sont reliés à la probabilité de recevoir des conseils financiers, de comprendre les programmes publics et d'obtenir des renseignements sur la retraite. Mentionnons la proximité de la date de la retraite, les ressources financières, les caractéristiques de l'emploi et les facteurs démographiques. Les relations entre ces caractéristiques et les ressources informatives des quasi-retraités sont mises en évidence aux tableaux A.1 à A.5.

Les Canadiens veulent se renseigner à l'approche de la retraite

À l'approche de la retraite, les gens sont plus susceptibles de chercher à se renseigner sur la retraite. Les données indiquent qu'il existe un

lien étroit entre le nombre d'années avant l'âge prévu de la retraite et la probabilité de recevoir des conseils ou des renseignements à cet égard. C'est ainsi, par exemple, que 83 % des gens qui prévoient se retirer dans un délai de moins de cinq ans reçoivent habituellement des conseils financiers d'au moins une source, alors que c'est le cas de 67 % de ceux qui en sont à 15 ans ou plus (graphique 2). De même, ceux qui sont plus près de la retraite sont plus susceptibles de déclarer qu'ils comprennent plus ou moins bien ou très bien les programmes publics de revenu de retraite et s'être informés à cet égard.

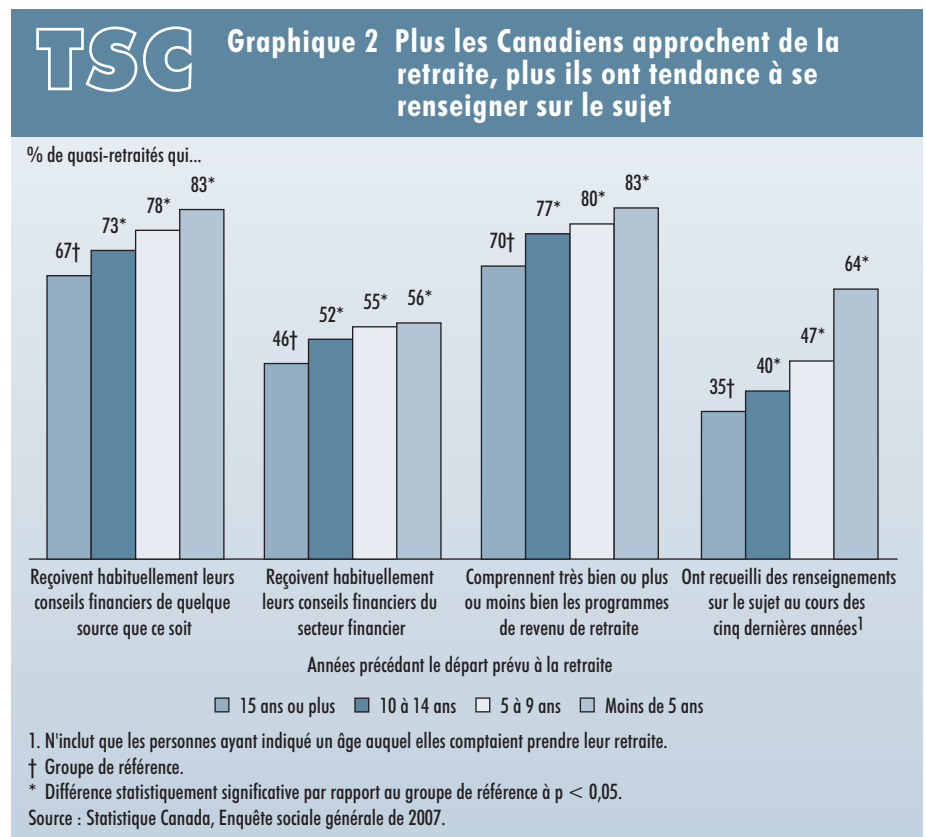
Il faut néanmoins tenir compte des ressources financières et d'autres caractéristiques (comme l'âge, l'emploi, le revenu), car celles-ci sont rattachées à la fois à la proximité de la retraite et aux ressources informatives. Lorsqu'on tient compte de ces facteurs, la relation entre l'approche de la retraite et la probabilité accrue de recevoir

des conseils et des renseignements demeure généralement significative, mais dans une moindre mesure que ne l'indique la statistique descriptive (tableau A.4).

Il appert que, dans l'ensemble, les gens tendent à vouloir se renseigner à l'approche de la retraite. Qu'ils se laissent ou non assez de latitude pour réagir à la lumière de l'information reçue est un aspect important de la question, mais l'ESG ne nous renseigne pas sur ce point.

Les personnes qui ont investi davantage dans un REER sont plus susceptibles de vouloir connaître l'état de leurs finances et leurs perspectives de retraite

Les ressources financières et l'information constituent des facteurs de réussite importants de la retraite et la question se pose à savoir comment ces deux facteurs sont reliés. Par exemple, on peut croire que les cotisants à un REER sont plus susceptibles d'obtenir des



conseils financiers, puisqu'ils en demandent pour gérer efficacement leur portefeuille ou en reçoivent des agents financiers qui gèrent leurs comptes. En effet, la grande majorité (88 %) des personnes qui ont cotisé à un REER au cours des cinq années précédentes et qui ont accumulé plus de 100 000 \$ de REER reçoivent des conseils financiers d'au moins une source (tableau A.1). Les trois quarts d'entre elles reçoivent des conseils d'un représentant du secteur des finances⁴. En revanche, seulement un peu plus de la moitié des quasi-retraités (52 %) qui n'ont pas cotisé récemment à un REER⁵ reçoivent des conseils financiers de quelque source que ce soit, et seulement environ trois d'entre eux sur dix reçoivent des conseils d'un représentant du secteur des finances.

De même, la proportion des quasi-retraités qui comprennent « plus ou moins bien » ou « très bien » les programmes publics de revenu de retraite du Canada et la proportion de ceux qui ont obtenu des renseignements sur leur retraite ont un lien positif avec les cotisations à un REER et les avoirs accumulés. Les mêmes relations s'observent quant au revenu du ménage. Cela n'a rien d'étonnant, car les cotisations à un REER sont établies en fonction du revenu.

Là encore, ces écarts pourraient aussi être attribuables à d'autres facteurs. Par exemple, comparativement aux personnes à faible revenu dont les avoirs accumulés sont moins élevés, celles qui ont un revenu élevé et des avoirs accumulés plus importants sont peut-être plus près de la retraite et, par conséquent, plus susceptibles de vouloir obtenir des conseils et des renseignements à cet égard. Si l'on tient compte de ces facteurs, toutefois, le lien entre les caractéristiques financières et les ressources informatives reste solide et significatif. Ainsi, comparativement aux quasi-retraités qui n'ont pas cotisé récemment à un REER, la probabilité de recevoir des conseils financiers de quelque source que ce

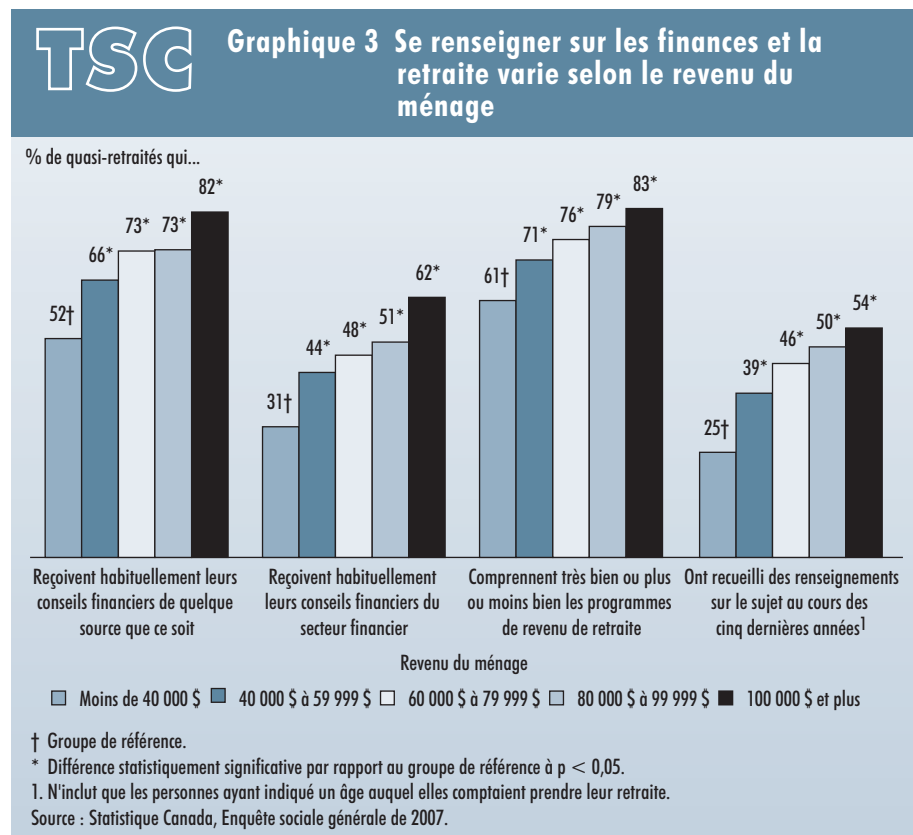
soit est de 13 points de pourcentage supérieure chez ceux qui ont cotisé et accumulé des avoirs de moins de 50 000 \$ (tableau A.4). L'écart entre les non-cotisants et les cotisants qui ont des avoirs de plus de 100 000 \$ est de 22 points de pourcentage.⁶ Dans la même veine, même si l'on tient compte du nombre d'années qui séparent les gens de leur retraite, un rapport significatif demeure entre les ressources informatives et le revenu du ménage (graphique 3).

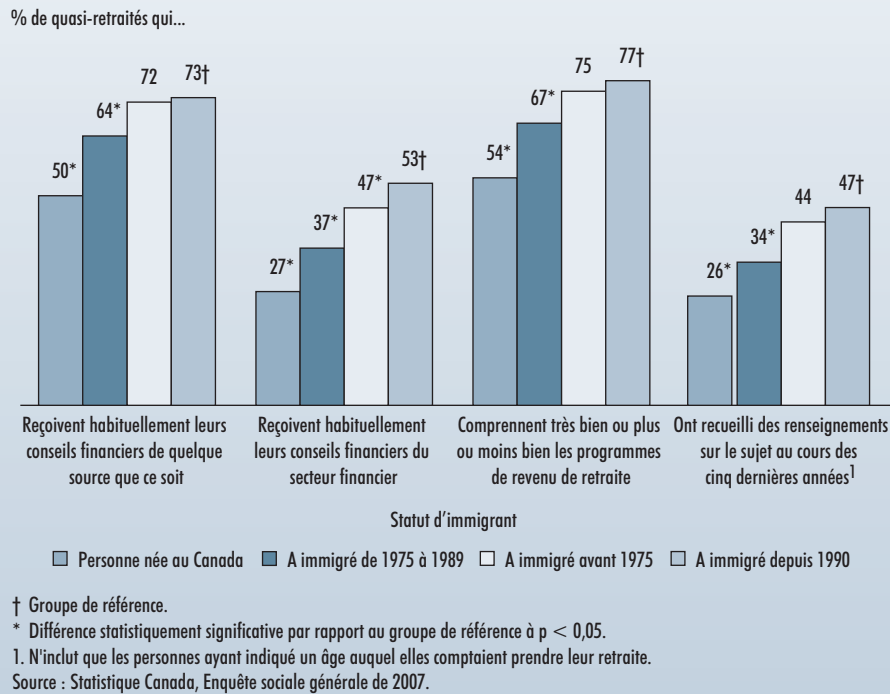
Les immigrants sont moins susceptibles de déclarer comprendre les programmes publics de revenu de retraite du Canada

La connaissance des programmes de retraite varie considérablement entre les personnes de différentes conditions et caractéristiques. Le point le plus remarquable à cet égard est la différence entre les immigrants arrivés au Canada depuis 1990 et les personnes nées au pays quant aux conseils et aux

renseignements financiers qu'ils reçoivent (tableau A.2). Alors que près des trois quarts des quasi-retraités canadiens nés au pays ont normalement accès à au moins une source de conseils financiers (73 %), ce n'est le cas que pour la moitié des immigrants arrivés depuis 1990 (50 %). De même, ces immigrants sont environ deux fois moins susceptibles que les Canadiens nés au pays de recevoir des conseils financiers de représentants du secteur des finances (27 % et 53 % respectivement). Les immigrants arrivés depuis 1990 sont aussi moins susceptibles de déclarer comprendre les programmes publics de revenu de retraite du Canada ou d'avoir pris des renseignements sur la retraite. Des différences importantes subsistent entre ces groupes quand on tient compte d'autres facteurs comme le revenu du ménage et les cotisations à un REER (tableau A.4).

Les ressources informatives varient également selon d'autres caractéristiques démographiques comme l'autoévaluation de l'état





de santé et l'état matrimonial, toutefois ces données sont au moins en partie attribuables aux différences de caractéristiques d'emploi et de situation financière. Une analyse approfondie du lien entre les ressources informatives et l'autoévaluation de l'état de santé dépasse notre propos, mais serait indiquée.

Près de un participant à un régime de pension sur six ne sait pas de quel type de régime il s'agit

Une question de l'ESG de 2007 demandait aux répondants s'ils bénéficiaient d'un régime de pension d'employeur et, le cas échéant, si leurs prestations de retraite «... sont établies en fonction d'une formule (telle que 2 % de votre revenu par année de service) ou varient selon la façon dont les fonds sont investis? » Les catégories de réponses à cette question comprennent 1) établies en fonction d'une formule, 2) varient en fonction d'une formule, 3) autre et 4) ne sait pas. C'est cette dernière catégorie

qui retient notre attention dans la présente analyse.

On considère généralement qu'il est essentiel de disposer d'une information exacte sur le régime de pension d'employeur pour décider du moment où l'on prendra sa retraite, pour déterminer la place qu'occupera l'épargne personnelle et pour établir la répartition de son portefeuille entre les placements sûrs et les placements risqués. Cette information est particulièrement importante car, contrairement à de nombreux régimes de pension agréés (RPA), les REER collectifs obligent les travailleurs à décider s'ils veulent y cotiser et, le cas échéant, à déterminer le montant de leurs cotisations. Une étude antérieure de Statistique Canada a permis de constater que 4 % des employés permanents à plein temps dans le secteur privé ont déclaré participer à un RPA ou à un REER collectif, mais travaillaient pour un employeur qui n'offrait ni l'un ni l'autre des régimes⁷.

Les données de l'ESG de 2007 indiquent que 16 % — environ un sur six — des quasi-retraités qui participent à un régime de pension (travailleurs rémunérés seulement)⁸ ne savent pas à quel type de régime ils participent (tableau A.5). Dans l'ensemble des secteurs, cette incertitude est la plus répandue chez les participants à un régime du secteur des services aux consommateurs ou des services professionnels et aux entreprises (21 %), mais elle la moins répandue chez les participants au régime d'une administration publique (12 %). On observe en outre que l'incertitude est plus courante chez les employés qui comptent moins d'années de service et qui ont un revenu annuel moins élevé.

Les Canadiens qui connaissent leur situation financière sont plus confiants que leur revenu de retraite sera suffisant

En conclusion, une question importante se pose : les ressources informatives évoquées plus haut ont-elles des répercussions sur la planification de la retraite et les passages qui y conduisent? Il est difficile d'y répondre, étant donné que les répondants à l'ESG du groupe des 45 à 59 ans sont encore à plusieurs années de la retraite. Or ce sont les attentes des quasi-retraités quant au caractère suffisant de leurs économies de retraite qui permettront de répondre à la question suivante :

Lorsque vous prendrez votre retraite, dans quelle mesure croyez-vous que le revenu de votre ménage et vos investissements seront suffisants pour maintenir votre niveau de vie? Seront-ils plus que suffisants, suffisants, à peine suffisants, insuffisants?

La plupart des quasi-retraités (68 %) s'attendent à ce que leur revenu de retraite soit suffisant ou plus que suffisant pour assurer le maintien de leur niveau de vie, 19 % d'entre eux s'attendent à ce qu'il soit à peine suffisant et 9 % estiment qu'il sera insuffisant⁹. Mais ceux qui ont accès à des conseils financiers, qui

Trois variables de résultat sont utilisées dans les modèles d'analyse à plusieurs variables. Pour commencer, des modèles d'analyse de régression servent à déterminer les facteurs liés à la probabilité de recevoir des conseils financiers de quelque source que ce soit, d'en recevoir du secteur des finances, et d'obtenir des renseignements relativement à la retraite. Ensuite, un modèle par logits ordonnés permet de déterminer les caractéristiques associées au fait de comprendre très bien, plus ou moins bien ou pas du tout les programmes publics de retraite au Canada.

Le modèle appliqué à l'obtention de renseignements de retraite est limité à 75 % des quasi-retraités ayant répondu aux questions sur l'âge auquel ils prévoient se retirer.

Les variables démographiques prédictives du modèle comprennent le sexe, l'âge, le carré de l'âge, l'état matrimonial, le niveau de scolarité, le statut d'immigrant et l'état de santé. Les caractéristiques d'emploi incluent le travail autonome, à salaire, la syndicalisation, la durée d'occupation d'un emploi, ainsi que la profession. Les caractéristiques financières comprennent le revenu du ménage, les cotisations à un REER au cours des cinq années précédentes et la valeur des avoirs accumulés dans un REER, le mode d'occupation d'un logement et

le nombre d'années qui séparent les gens de leur retraite. Tous les modèles sont calculés à l'aide de poids *bootstrap* pour corriger les estimations de variances découlant du plan d'échantillonnage.

Les résultats des modèles à plusieurs variables présentés aux tableaux A.4 et A.6 figurent comme « effets marginaux » pour en faciliter l'interprétation. Ces effets montrent la probabilité prédite d'un résultat (s'attendre à un revenu de retraite insuffisant, à peine suffisant ou suffisant, par exemple) entre les catégories d'une variable indépendante. Par exemple, notre modèle montre que si d'autres caractéristiques sont maintenues à leur valeur moyenne, il est prédit que les personnes seules sont 3 points de pourcentage moins susceptibles de recevoir des conseils financiers que les personnes mariées ou en union libre.

Enfin, un modèle par logits ordonnés détermine les facteurs liés à la probabilité qu'un répondant s'attende à ce que son revenu de retraite soit suffisant, à peine suffisant ou insuffisant. Outre les variables prédictives ci-dessus, l'obtention de conseils financiers, la compréhension du régime de revenu de retraite du Canada et l'obtention de renseignements sur la retraite sont également incluses en tant que variables prédictives.

comprennent les programmes publics de revenu de retraite et obtiennent des renseignements de retraite sont-ils plus confiants que les autres quant à leur avenir financier?

Pour répondre à cette question, nous avons construit un modèle statistique permettant d'évaluer la relation entre un large éventail de variables et d'attentes quant au caractère suffisant du revenu de retraite¹⁰. Un point central a retenu notre attention : les liens entre les ressources informatives et les attentes. Les résultats figurant au tableau A.6 montrent que la connaissance des enjeux liés à la retraite change les attentes des gens quant au caractère suffisant ou insuffisant de leur revenu de retraite. Par exemple, le modèle prédit qu'environ 74 % des quasi-retraités s'attendent à ce que leur revenu de retraite soit suffisant ou plus que suffisant¹¹. Les personnes

ayant reçu des conseils financiers étaient 7 points de pourcentage plus susceptibles de s'attendre à ce que leur revenu soit suffisant que celles n'en ayant reçu aucun.

Généralement parlant, on associe la littératie financière à une probabilité accrue de s'attendre à un revenu de retraite suffisant et à une probabilité moindre de s'attendre à ce qu'il soit insuffisant.

Conclusion

Bien qu'une grande attention ait été accordée aux ressources financières accumulées par les Canadiens en route vers la retraite, on a beaucoup moins fait état des ressources informatives auxquelles ils ont accès. Les résultats de l'ESG de 2007 révèlent qu'environ un quasi-retraité sur trois ne reçoit pas de conseils financiers de quelque source que ce soit, cette proportion étant beaucoup plus importante chez les groupes

comme les ménages à faible revenu et les nouveaux immigrants. Il en va de même pour la connaissance des programmes publics de revenu de retraite. La plupart des quasi-retraités affirment comprendre les programmes publics et la structure fondamentale de leur pension, mais ce n'est pas le cas pour une grande partie d'entre eux. Ceux qui ne reçoivent pas de conseils ni de renseignements sur leur retraite témoignent d'un degré d'incertitude plus élevé quant à leur avenir financier, même compte tenu des ressources dont ils disposent et de certaines autres caractéristiques. Nos données ne permettent pas d'affirmer clairement si l'absence ou la présence de tels renseignements aura des répercussions importantes sur un passage réussi à la retraite. Toutefois, il semble bien qu'un certain nombre de quasi-retraités peuvent manquer de ressources informatives pour pouvoir naviguer sur un

marché financier caractérisé par une complexité et une spécialisation croissantes.

TSC

Grant Schellenberg est analyste principal et **Yuri Ostrovsky** est analyste à la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada.

1. Braunstein, Sandra et Carolyn Welch (2002). Financial Literacy: An Overview of Practice, Research, and Policy. *Federal Reserve Bulletin*, (novembre).
2. Frenken, Hubert (1995). Éventail de régimes de retraite. *L'emploi et le revenu en perspective*. 7(2) : 20-27. N° 75-100-XIF au catalogue de Statistique Canada.
3. Seuls les quasi-retraités ayant précisé l'âge auquel ils prévoyaient prendre leur retraite ont indiqué s'ils avaient réuni des renseignements au cours des cinq années précédentes.
4. On définit souvent le secteur des finances comme étant constitué de planificateurs financiers, de conseillers en placements, d'employés d'une institution financière, de comptables et de courtiers.
5. Partout dans notre article, nous employons l'expression cotisations « récentes » à un REER pour désigner les cotisations versées dans les cinq années précédentes.
6. Cet écart est fondé sur les « effets marginaux » des caractéristiques du REER dans le cas où les caractéristiques du modèle à plusieurs variables sont établies à leurs valeurs moyennes.
7. Morissette, René et Zhang, Xuelin (2004). Connaissance des régimes de retraite. *L'emploi et le revenu en perspective*. 4(1). N° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada.
8. Cet aspect de l'analyse ne concerne que les employés rémunérés. En vertu de la loi sur les pensions, les entrepreneurs autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société ne sont pas admissibles à un RPA.
9. Les 3 % qui restent déclarent ne pas savoir si leur revenu de retraite sera suffisant. Voir Schellenberg, G. et Ostrovsky, Y. (2008). Planification de retraite et attentes des travailleurs plus âgés. *Tendances sociales canadiennes*, (86). N° 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada.
10. Les variables indépendantes du modèle sont le sexe, l'état matrimonial, le niveau de scolarité, le statut d'immigrant, l'état de santé, le secteur d'activité, la catégorie de travailleur et la syndicalisation, la durée d'occupation d'un emploi, le nombre d'années qui séparent les gens de leur retraite, la participation à un régime de pension, les cotisations à un REER et les avoirs accumulés, le revenu du ménage, la compréhension des programmes publics de revenu de retraite, l'obtention de conseils financiers et de renseignements sur la retraite. Nous avons utilisé deux versions du modèle, l'une concernant l'obtention de conseils financiers de quelque source que ce soit, l'autre concernant l'obtention de tels conseils auprès du secteur des finances.
11. Les probabilités prédites sont établies par rapport aux valeurs moyennes des variables indépendantes (ou prédictives) du modèle.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre Service de renseignements :

1-800-263-1136

Pour commander des publications :

Service de commandes :

1-800-267-6677

Internet : infostats@statcan.ca

Service ATS : 1-800-363-7629

Renseignements pour accéder au produit ou le commander

Tendances sociales canadiennes
Version imprimée, semestrielle
(deux fois par année)* (n° 11-008-X au catalogue) : Un seul numéro : 24 \$;
Abonnement (2* numéros) : 39 \$

Version PDF et HTML, chaque 6 semaines
(n°s 11-008-X et 11-008-X au catalogue) :
gratuit

* Une anthologie imprimée de TSC est diffusée deux fois par année. L'anthologie contient tous les articles de TSC publiés en format électronique au cours des six mois précédents. Le prix d'un abonnement demeure le même.

Rabais consenti aux établissements d'enseignement : 30 % de rabais (plus les taxes en vigueur au Canada ou les frais de port à l'extérieur du Canada).

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

Statistique Canada

Finances

**Immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage
150, promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6**

ou par téléphone au 1-800-263-1136 ou au 1-800-267-6677; ou par télécopieur au 1-877-287-4369; ou par Internet à infostats@statcan.ca

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

	Reçoivent habituellement des renseignements financiers de...		Comprennent les programmes publics de revenu de retraite...		Se sont renseignés sur la retraite au cours des cinq dernières années ¹
	Quelque source que ce soit	Secteur financier	Pas du tout	Plus ou moins bien ou très bien	
	pourcentage				
Total	70,9	49,5	25,3	74,7	44,9
Années avant la retraite prévue					
Moins de 5 ans	82,8*	56,4*	16,7*	83,3*	64,0*
5 à 9 ans	77,7*	55,2*	20,3*	79,7*	47,0*
10 à 14 ans	73,1*	52,1*	22,9*	77,1*	39,7
15 ans et plus †	67,4	46,2	30,3	69,7	35,2
Ne sait pas/N'a pas l'intention de se retirer	58,3*	40,0*	33,6*	66,4*	24,9 ^E
Régime de pension					
Oui	75,7*	50,0	21,2*	78,8*	51,3*
Non †	66,4	49,5	28,8	71,2	36,4
Réponses contradictoires ²	67,9	47,3	29,9	70,1	42,3
Cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) au cours des cinq dernières années					
Non †	51,7	28,2	34,8	65,2	27,7
Oui	78,9*	58,3*	21,4*	78,6*	51,0*
Oui — Avoirs de moins de 50 000 \$	71,4*	45,8*	26,7*	73,3*	42,6*
Oui — Avoirs de 50 000 à 100 000 \$	83,7*	64,6*	15,9*	84,1*	56,2*
Oui — Avoirs de plus de 100 000 \$	88,2*	75,0*	15,4*	84,6*	61,9*
Oui — Avoirs non déclarés	77,6*	55,7*	26,2*	73,8*	44,4*
Régime de pension et REER					
Aucun régime/aucun REER †	46,4	27,2	37,0	63,0	17,9
Aucun régime/un REER	78,2*	62,4*	23,8*	76,2*	45,0*
Un régime/aucun REER	59,5*	29,4	29,7*	70,3*	38,1*
Un régime/un REER	80,4*	55,9*	18,8*	81,2*	55,0*
Réponses contradictoires ²	68,1*	47,5*	30,0*	70,0*	42,4*
Revenu personnel					
Moins de 20 000 \$ †	58,8	35,8	35,8	64,2	29,0
20 000 à 39 999 \$	62,5	41,8	32,6	67,4	33,9
40 000 à 59 999 \$	73,2*	49,9*	23,4*	76,6*	48,4*
60 000 à 79 999 \$	77,0*	52,8*	19,5*	80,5*	52,6*
80 000 \$ ou plus	81,9*	63,2*	16,7*	83,3*	55,0*
Non déclaré	68,7*	49,3*	26,8*	73,2*	40,8*
Revenu du ménage					
Moins de 40 000 \$ †	52,3	30,5	38,6	61,4	24,6
40 000 à 59 999 \$	65,7*	44,0*	29,1*	70,9*	38,9*
60 000 à 79 999 \$	72,6*	47,9*	24,4*	75,6*	45,8*
80 000 à 99 999 \$	73,2*	51,1*	21,5*	78,5*	49,8*
100 000 \$ et plus	81,7*	61,9*	17,2*	82,8*	54,4*
Non déclaré	67,0*	46,3*	30,4*	69,6*	39,2*
Mode d'occupation					
Locataire †	54,4	30,1	35,9	64,1	34,8
Propriétaire avec hypothèque	71,1*	48,2*	25,4*	74,6*	43,4*
Propriétaire sans hypothèque	78,0*	59,5*	20,3*	79,7*	51,2*

† Groupe de référence.

* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$.

1. N'inclut que les personnes ayant indiqué un âge auquel elles comptaient prendre leur retraite.

2. Près de 10 % de répondants ont donné des réponses contradictoires aux deux questions portant sur le régime de pension et ont donc été présentés dans une catégorie à part.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	Reçoivent habituellement des renseignements financiers de...		Comprennent les programmes publics de revenu de retraite...		Se sont renseignés sur la retraite au cours des cinq dernières années ¹
	Quelque source que ce soit	Secteur financier	Pas du tout	Plus ou moins bien ou très bien	
	pourcentage				
Total	70,9	49,5	25,3	74,7	44,9
Sexe					
Hommes †	69,1	49,4	23,4	76,6	45,8
Femmes	72,9*	49,5	27,5*	72,5*	43,9
Groupe d'âge					
45 à 49 ans †	69,8	47,2	27,7	72,3	41,3
50 à 54 ans	72,1	52,6*	24,6	75,4	45,3
55 à 59 ans	71,1	48,8	22,2*	77,8*	50,9*
État matrimonial					
Marié ou en union libre †	72,9	51,6	23,8	76,2	46,2
Autre	63,4*	41,4*	30,8*	69,2*	39,8*
Niveau de scolarité					
Diplôme d'études secondaires ou moins †	65,7	44,7	29,1	70,9	39,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	74,1*	51,8*	24,6*	75,4*	47,7*
Grade universitaire	75,0*	53,6*	20,7*	79,3*	49,5*
Statut d'immigrant					
Personne née au Canada †	73,2	52,8	22,9	77,1	47,4
A immigré avant 1975	71,6	47,0*	25,0	75,0	43,8
A immigré de 1975 à 1989	64,3*	37,2*	33,0*	67,0*	34,2*
A immigré depuis 1990	50,0*	26,6*	46,1*	53,9*	25,5*
Santé autodéclarée					
Excellente †	76,5	57,0	22,3	77,7	49,0
Très bonne	74,1	52,1*	22,7	77,3	45,6
Bonne	63,7*	41,8*	29,9*	70,1*	40,1*
Passable ou mauvaise	58,5*	35,1*	34,5*	65,5*	42,6
Province de résidence					
Terre-Neuve	55,8*	34,3	22,0	78,0	36,8*
Île-du-Prince-Édouard	67,7	45,1	24,3	75,7	41,0
Nouvelle-Écosse	69,8	49,5	25,8	74,2	48,0
Nouveau-Brunswick	70,5	45,7	24,8	75,2	45,0
Québec	68,9	47,7	23,8	76,2	39,7*
Ontario †	72,1	50,2	26,7	73,3	46,0
Manitoba	72,2	49,7	27,3	72,7	45,6
Saskatchewan	72,6	55,9	24,3	75,7	53,1
Alberta	73,1	53,5	23,9	76,1	51,8
Colombie-Britannique	70,8	48,7	25,5	74,5	44,9

† Groupe de référence.

* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$.

1. N'inclut que les personnes ayant indiqué un âge auquel elles comptaient prendre leur retraite.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	Reçoivent habituellement des renseignements financiers de...		Comprennent les programmes publics de revenu de retraite...		Se sont renseignés sur la retraite au cours des cinq dernières années ¹
	Quelque source que ce soit	Secteur financier	Pas du tout	Plus ou moins bien ou très bien	
pourcentage					
Catégorie de travailleur					
Travailleur rémunéré †	71,1	47,8	24,9	75,1	45,6
Travailleur autonome	71,1	57,0*	26,7	73,3	40,7*
Syndicalisation					
Employé syndiqué	73,0	46,3	22,9*	77,1*	48,6*
Employé non syndiqué †	69,7	48,9	26,4	73,6	43,6
Secteur d'activité²					
Secteur primaire	68,1	53,7	24,0	76,0	37,8
Construction	62,1	45,9	32,8	67,2	40,1
Fabrication et services d'utilité publique †	68,8	46,4	25,5	74,5	45,4
Services de distribution	67,8	49,5	27,9	72,1	43,1
Services financiers, assurances et services immobiliers	69,6	48,0	20,4	79,6	45,4
Services professionnels et aux entreprises	73,7	54,9*	23,2	76,8	43,4
Services aux consommateurs	68,0	46,7	30,1	69,9	38,3*
Santé, éducation et services sociaux	76,4*	52,9*	24,5	75,5	48,8
Administration publique	76,0*	46,6	15,0*	85,0*	56,5*
Profession					
Gestionnaire	77,8*	61,2*	19,7*	80,3*	53,4*
Professionnel	77,9*	55,5*	18,8*	81,2*	52,1*
Technologue ou technicien	76,5*	53,5*	25,9	74,1	51,9*
Personnel de bureau	74,7*	51,5*	21,4*	78,6*	48,4*
Ventes et services	64,2	42,9	32,3	67,7	36,3
Métiers, transport et opérateur de machinerie	63,8	40,0	31,7	68,3	37,6
Profession propres au secteur primaire	64,4	51,2*	24,8	75,2	36,4
Emploi en transformation, fabrication et services d'utilité publique †	60,3	38,1	31,1	68,9	32,6
Durée d'occupation de l'emploi					
Moins de 10 ans †	65,5	46,1	30,2	69,8	39,6
10 à 19 ans	74,1*	52,5*	23,6*	76,4*	46,9*
20 ans et plus	77,2*	52,4*	18,9*	81,1*	50,9*

† Groupe de référence.

* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$.

1. N'inclut que les personnes ayant indiqué un âge auquel elles comptaient prendre leur retraite.

2. Le secteur primaire inclut l'agriculture, la foresterie, l'industrie minière et de l'extraction de pétrole et de gaz.

Les services de distribution comprennent le commerce de gros, le transport et l'entreposage.

Les services professionnels et aux entreprises comprennent les services scientifiques et techniques ainsi que les services de gestion et d'administration.

Les services aux consommateurs comprennent le commerce au détail, les services d'hébergement et de restauration, les services de divertissements et de loisirs ainsi que d'autres services.

Les services de l'information et de la culture sont inclus avec la santé, l'éducation et les services sociaux.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	Reçoivent habituellement leurs conseils financiers de...		Comprennent les programmes publics de revenu de retraite...			Se sont renseignés sur la retraite au cours des cinq dernières années ¹
	Quelque source que ce soit	Du secteur financier	Pas du tout	Plus ou moins bien	Très bien	
Probabilité prédite du résultat	74,4	49,9	23,4	58,5	18,0	40,3
Différence associée au changement des caractéristiques suivantes	pourcentage					
Années avant la retraite prévue	points de pourcentage					
Moins de 5 ans	9,2	ns	-3,8	0,4	3,4	22,9
5 à 9 ans	4,6	ns	-2,8	0,4	ns	6,1
10 à 14 ans	ns	ns	-2,9	0,4	2,6	ns
15 ans et plus	gr	gr	gr	gr	gr	gr
Ne sait pas/N'a pas l'intention de se retirer	- 7,0	- 8,7	ns	ns	ns	ns
Âge	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Âge au carré	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Sexe						
Hommes	gr	gr	gr	gr	gr	gr
Femmes	5,5	ns	6,2	- 1,1	-5,1	-3,2
État matrimonial						
Marié ou en union libre	gr	gr	gr	gr	gr	gr
Autre	-3,0	gr	ns	ns	ns	ns
Statut d'immigrant						
Personne née au Canada	gr	cr	gr	gr	gr	gr
A immigré avant 1975	ns	- 7,0	ns	ns	ns	-5,9
A immigré de 1975 à 1989	-7,2	-15,6	7,2	-2,2	-4,9	-10,3
A immigré depuis 1990	-11,2	-19,0	13,5	-5,5	-8,0	-11,6
Santé autodéclarée						
Excellente	gr	gr	gr	gr	gr	gr
Très bonne	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Bonne	-5,6	- 6,8	4,9	-1,1	-3,7	ns
Passable ou mauvaise	-7,8	-11,1	6,6	-2,0	-4,6	ns
Syndicalisation						
Employé syndiqué	gr	cr	gr	gr	gr	gr
Employé non syndiqué	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Travailleur autonome	ns	8,7	ns	ns	ns	ns
Profession						
Gestionnaire	7,3	10,3	-5,1	ns	ns	13,5
Professionnel	7,0	6,8	-6,4	ns	6,0	12,7
Technologue ou technicien	9,6	10,8	ns	ns	ns	16,8
Personnel de bureau	7,6	9,7	-5,8	ns	5,5	14,3
Vente et services	4,8	ns	ns	ns	ns	8,4
Métiers, transport et opérateur de machinerie	5,3	ns	ns	ns	-3,8	ns
Profession propres au secteur primaire	ns	11,8	ns	ns	ns	ns
Emploi en transformation, fabrication et services d'utilité publique	gr	gr	gr	gr	gr	gr
Année additionnelle d'occupation de l'emploi	ns	-0,2	-0,2	0,0	0,1	ns

	Reçoivent habituellement leurs conseils financiers de...		Comprennent les programmes publics de revenu de retraite...			Se sont renseignés sur la retraite au cours des cinq dernières années ¹
	Quelque source que ce soit	Du secteur financier	Pas du tout	Plus ou moins bien	Très bien	
points de pourcentage						
Mode d'occupation						
Locataire	gr	gr	gr	gr	gr	gr
Propriétaire avec hypothèque	ns	8,5	ns	ns	ns	ns
Propriétaire sans hypothèque	5,0	13,1	ns	ns	ns	ns
Non déclaré ou autre	ns	10,6	ns	ns	ns	ns
Revenu du ménage						
Moins de 40 000 \$	gr	gr	gr	gr	gr	gr
40 000 \$ à 59 999 \$	3,7	7,9	ns	ns	ns	10,8
60 000 \$ à 79 999 \$	5,3	6,6	-3,7	0,4	3,3	14,0
80 000 \$ à 99 999 \$	ns	7,6	-5,3	ns	5,0	15,7
100 000 \$ et plus	5,6	8,1	-4,4	0,6	3,8	12,8
Non déclaré	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Régime de pension						
Non	gr	gr	gr	gr	gr	gr
Oui	ns	-4,6	ns	ns	ns	7,9
Réponses contradictoires ²	ns	ns	3,7	ns	-2,8	5,8
Cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite au cours des cinq dernières années						
Non	gr	gr	gr	gr	gr	gr
Oui — Avoirs de moins de 50 000 \$	12,5	17,7	ns	ns	ns	13,0
Oui — Avoirs de 50 000 à 100 000 \$	18,3	30,6	-6,7	ns	6,5	23,9
Oui — Avoirs de plus de 100 000 \$	22,1	37,7	-6,4	ns	6,1	28,0
Oui — Avoirs non déclarés	16,0	26,6	ns	ns	ns	17,3

gr Groupe de référence.

ns Non significatif.

1. N'inclut que les personnes ayant indiqué un âge auquel elles comptaient prendre leur retraite.

2. Près de 10 % de répondants ont donné des réponses contradictoires aux deux questions portant sur le régime de pension et ont donc été présentés dans une catégorie à part.

Note : Les différences en points de pourcentage doivent être faites par rapport au groupe de référence dans chacune des catégories. Par exemple, on peut prédire que les femmes seront 5,5 points de pourcentage plus susceptibles que les hommes de déclarer qu'elles reçoivent habituellement leurs conseils financiers de quelque source que ce soit.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	Ne sachant pas pourcentage		Ne sachant pas pourcentage
Total	15,9*	Secteur d'activité¹	
Sexe		Secteur primaire	14,9 ^E
Hommes †	11,7	Construction	14,9 ^E
Femmes	20,3*	Fabrication et services d'utilité publique †	15,1
État matrimonial		Services de distribution	15,2
Marié ou en union libre †	15,0	Services financiers, assurances et services immobiliers	14,4
Autre	19,1*	Services professionnels et aux entreprises	20,8 ^E
Niveau de scolarité		Services aux consommateurs	20,7
Diplôme d'études secondaires ou moins †	18,3	Santé, éducation et services sociaux	16,9
Certificat ou diplôme d'un collègue ou d'une école de métiers	16,4	Administration publique	11,5
Grade universitaire	12,5*	Syndicalisation	
Statut d'immigrant		Employé syndiqué	16,4
Personne née au Canada †	13,9	Employé non syndiqué †	15,2
A immigré avant 1975	17,3	Durée d'occupation de l'emploi	
A immigré de 1975 à 1989	27,4*	Moins de 10 ans †	22,6
A immigré depuis 1990	29,8*	10 à 19 ans	15,7*
Santé autodéclarée		20 ans et plus	10,4*
Excellente †	12,6	Revenu personnel	
Très bonne	15,1	Moins de 40 000 \$ †	26,8
Bonne	19,9*	40 000 à 59 999 \$	15,6*
Passable ou mauvaise	21,3*	60 000 \$ ou plus	8,2*

† Groupe de référence.

* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$.

1. Le secteur primaire inclut l'agriculture, la foresterie, l'industrie minière et de l'extraction de pétrole et de gaz.

Les services de distribution comprennent le commerce de gros, le transport et l'entreposage.

Les services professionnels et aux entreprises comprennent les services scientifiques et techniques ainsi que les services de gestion et d'administration.

Les services aux consommateurs comprennent le commerce au détail, les services d'hébergement et de restauration, les services de divertissements et de loisirs ainsi que d'autres services.

Les services de l'information et de la culture sont inclus avec la santé, l'éducation et les services sociaux.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.

	S'attendent à ce que le revenu de retraite sera...		
	Insuffisant ou très insuffisant	À peine suffisant	Suffisant ou plus que suffisant
	pourcentage		
Probabilité prédite du résultat	6,2	19,4	74,4
Différence associée au fait de...	points de pourcentage		
S'être renseigné auprès de quelque source que ce soit			
Oui	- 2,3	- 4,8	7,1
Non †	gr	gr	gr
S'être renseigné auprès d'un conseiller financier			
Oui	- 1,6	- 3,6	5,2
Non †	gr	gr	gr
Comprendre les programmes publics de retraite			
Pas du tout †	gr	gr	gr
Plus ou moins bien	- 1,9	- 4,2	6,1
Très bien	- 3,7	- 9,2	12,9
Recueillir des renseignements sur la retraite			
Oui	ns	ns	ns
Non †	gr	gr	gr

gr Groupe de référence.

ns Non significatif.

Note : Les différences en points de pourcentage doivent être faites par rapport au groupe de référence dans chacune des catégories. Par exemple, on peut prédire que ceux qui reçoivent des conseils financiers de quelque source que ce soit seront 2,3 points de pourcentage moins susceptibles que ceux qui n'en reçoivent pas de déclarer qu'ils s'attendent à un revenu de retraite insuffisant ou très insuffisant.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2007.